> hebdomadaire 193e année 16 mars 2017 n° 11 / 7724° pages 561 à 640



EDITORIAL

Mépriser la grande faucheuse. Le « droit à »... l'espoir de ne pas mourir, Franck Laffaille

ACTUALITÉS

- 571 Loi relative à la sécurité publique : principales dispositions
- Arrêt des traitements: appréciation de la notion d'obstination déraisonnable
- Réforme de la Cour de cassation : diffusion d'un rapport d'étape

POINT DE VUE

581 L'intelligence artificielle: faut-il légiférer?, Alexandra Bensamoun et Grégoire Loiseau

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 593 Chronique: L'article 1413 du code civil et les voies d'exécution, Marie Nicolle Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :
- 599 Première chambre civile, Isabelle Guyon-Renard
- Deuxième chambre civile, Édouard de Leiris, Nathalie Palle, Guerric Hénon, Nina Touati 605 et Olivier Becuwe
- 613 Panorama: Droit uniforme de la vente internationale de marchandises, Claude Witz et Ben Köhler
- Notes : Qui doit répondre du dommage causé par un produit défectueux à des biens à usage 626 professionnel?, note sous Civ. 1re, 11 janv. 2017, Jean-Sébastien Borghetti
- 630 Action de groupe: libres propos autour de l'arrêt de la cour d'appel de Versailles du 3 novembre 2016, note sous Versailles, 3 nov. 2016, Benoît Javaux
- Lettre officielle: l'habit ne fait pas le moine, note sous Civ. 1^e, 12 oct. 2016, Alain Andorno 635

640 Audrey Darsonville - Réformer l'incrimination de viol?





Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recucil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIOUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

· DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

 RÉDACTION Laura CONSTANTIN (5370) Thomas COUSTET (5356)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET Société et marché financier: Alain LIENHARD

 ÉDITION - RÉALISATION Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284) Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES Illustration converture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice 80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992 Revue hebdomadaire (44 numéros par an) Prix de l'abonnement: France: 540 € ITT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT Prix au numéro: 24 € TTC ISSN 0034-1835 Nº CPPAP 1017 T 82206 JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3 53101 Mayenne Cedex Dépôt légal - Mars 2017

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550 Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

Franck Laffaille

Mépriser la grande faucheuse Le « droit à »... l'espoir de ne pa mourir

ACTUALITÉS

564

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Blanchiment (impartialité de la procédure): inconstitutionnalité du régime, Cons. const., 9 mars 2017

Concurrence-Distribution

Pratiques anticoncurrentielles (actions en dommages et intérêts): publication d'une ordonnance

Consommation

Taux effectif global (erreur): action en déchéance du droit aux intérêts conventionnels, Civ. 1rd, 1^{er} mars 2017

Entreprise en difficulté

Nullité de la période suspecte: défaut de qualité à former appel du débiteur,

Com. 8 mars 2017

Liquidation judiciaire (contrat en cours): résiliation de plein droit pour défaut de paiement, Com. 8 mars 2017

Cession de l'entreprise: présentation d'une offre par personne interposée,

Com. 8 mars 2017

Comblement de l'insuffisance d'actif: nécessité d'une condamnation ou d'une transaction, Com. 8 mars 2017

Fiscalité

Fusion transfrontalière: contrariété au droit européen du régime fiscal français, CJUE 8 mars 2017

567

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Accident de la circulation: portée de la notion d'implication, Civ. 2°, 2 mars 2017 Contrat d'assurance (aggravation du risque): portée de la connaissance par l'assureur, Civ. 2°, 2 mars 2017

Famille-Personne-Succession

Autorité parentale: interdiction de sortie du territoire sans l'accord des deux parents, Civ. 1rd, 8 mars 2017

Nom de famille (changement): sort d'une demande après déclaration conjointe des parents, Civ. 1^{re}, 8 mars 2017

569

DROIT IMMOBILIER

Bail en général (garantie des vices): portée de l'assurance dommages-ouvrage, Civ. 3°, 2 mars 2017

Bail en général (garantie d'éviction): convention d'occupation du domaine public, Civ. 3°, 2 mars 2017

Bail d'habitation (charges récupérables): clause relative aux dépenses d'électricité, Civ. 3°, 2 mars 2017

570

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Visa humanitaire (délivrance): appréciation selon le droit national, CJUE 7 mars 2017

Droit international

Traité international: application du Traité de Turin en Savoie, Crim. 28 févr. 2017

570

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Loi relative à la sécurité publique: principales dispositions

Presse et communication

Provocation à la discrimination: personnes appartenant à la nation française, Crim. 28 févr. 2017

573

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Compétence: dommage causé par un établissement public industriel et commercial, Civ. 1th, 10 mars 2017

Étranger (placement en rétention): irrégularité entraînant la mainlevée de la mesure, Civ. 1^{ro}, 8 mars 2017

Santé publique

Arrêt des traitements: appréciation de la notion d'obstination déraisonnable, CE 8 mars 2017

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Élections au comité d'entreprise (décision administrative): compétence du juge judiciaire, Soc. 1er févr. 2017 Travail dissimulé (journalistes): caractérisation

du lien de subordination, Crim. 28 févr. 2017 Sécurité sociale

Faute inexcusable de l'employeur: réparation du préjudice d'établissement, Civ. 2°, 2 mars 2017

Contribution sociale généralisée (revenus du patrimoine): constitutionnalité du régime, Cons. const., 9 mars 2017

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Réforme de la Cour de cassation: diffusion d'un rapport d'étape

Voie d'exécution

Titre exécutoire: portée d'un acte notarié, Civ. 1re, 1er mars 2017



581

L'intelligence artificielle: faut-il légiférer? par Alexandra Bensamoun et Grégoire Loiseau



CHRONIQUES

583

Open data et propriété intellectuelle par Tristan Azzi

593

L'article 1413 du code civil et les voies d'exécution par Marie Nicolle

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

599

Première chambre civile par Isabelle Guyon-Renard

605

Deuxième chambre civile par Édouard de Leiris, Nathalie Palle, Guerric Hénon, Nina Touati et Olivier Becuwe

PANORAMA

613

Droit uniforme de la vente internationale de marchandises janvier 2015 - décembre 2016 par Claude Witz et Ben Köhler

NOTES

626

Qui doit répondre du dommage causé par un produit défectueux à des biens à usage professionnel?, note sous Civ. 1™, 11 janv. 2017 par Jean-Sébastien Borghetti

630

Action de groupe: libres propos autour de l'arrêt de la cour d'appel de Versailles du 3 novembre 2016, note sous Versailles, 3 nov. 2016 par Benoît Javaux

635

Lettre officielle: l'habit ne fait pas le moine, note sous Civ. 1∞, 12 oct. 2016 par Alain Andorno



3

ENTRETIEN

640

Audrey Darsonville - Réformer l'incrimination de viol?

A L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le scnt, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr